

Communiqué de presse de l'OPC

Il est temps d'agir : Un message au nouveau gouvernement pour la législature 2023-28

L'Observatoire de la politique climatique (OPC) du Luxembourg a publié son rapport annuel pour 2023 après les élections nationales. L'OPC appelle le gouvernement luxembourgeois pour la prochaine législature 2023-28 à prendre toutes les mesures nécessaires pour une transition urgente et juste vers le zéro net.

Depuis la publication du [rapport annuel 2022](#) de l'OPC, le gouvernement luxembourgeois a réalisé d'importantes avancées en matière d'atténuation du changement climatique. En juillet 2023, le conseil de gouvernement a transmis le projet de mise à jour du Plan national intégré en matière d'énergie et de climat ("PNEC") à la Commission européenne. Dans sa [déclaration](#), l'OPC a accueilli favorablement un grand nombre des 201 mesures politiques présentées, tout en soulignant que des améliorations pouvaient être apportées en ce qui concerne la portée, l'ambition, la cohérence et la faisabilité de la mise en œuvre.

Dans le rapport annuel de cette année, le CPVP formule **31 recommandations pour une approche scientifique et factuelle de l'accord de coalition et du plan du gouvernement pour la période législative 2023-28**. Ces recommandations peuvent être résumées en deux catégories principales :

1. Gouvernance et action politique pour un développement résilient au climat

Pour atteindre ses objectifs climatiques, le Luxembourg a besoin d'une action climatique transformatrice au cours de cette législature. Le gouvernement doit maintenant mettre en œuvre des changements concrets dans les structures de gouvernance et l'action politique pour garantir une action climatique appropriée, fondée sur la science et les faits, comme le demande le GIEC.

2. Financement de la résilience climatique

Le centre financier luxembourgeois représente à la fois un risque et une opportunité pour le Luxembourg en matière d'action climatique. En l'absence de changement structurel et de réorientation fondamentale vers le financement du développement durable, le principal pilier de l'économie luxembourgeoise reste vulnérable aux risques liés au changement climatique. L'OPC invite le nouveau gouvernement à considérer cette opportunité, car ce n'est que si le secteur financier est réellement durable que le Luxembourg pourra prospérer.

Conférence de presse et contact

Le rapport complet sera présenté le **12 octobre à 10h** dans la Salle Luxembourg, 4 place de l'Europe, 1499 Luxembourg.

Veuillez confirmer votre présence à l'adresse suivante : contact@opc-luxembourg.lu

Des informations sur l'OPC, sa mission et ses membres sont disponibles sur notre site web :

<https://opc-luxembourg.lu>